



Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville
MRC du Haut-Richelieu
Province de Québec

AVIS PUBLIC

CHIEN ERRANT

Avis public est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville qu'un chien de race danois, mâle, de couleur noir, a été capturé errant dans le 9^e Rang et mis en fourrière.



À défaut de la réclamation dudit chien par le propriétaire et du paiement des dépenses, amendes, honoraires et frais encourus, le chien sera mis en vente à l'enchère le lundi 21 août 2017 à 10 h au bureau municipal situé au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, le tout, conformément au règlement numéro 2007-367 relatif à la sécurité concernant les animaux errants sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 16^e jour du mois de août 2017.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière